

Publié le 12 janvier 2009

Saint-Pierre et Miquelon : le barrage du Goéland réhabilité

Après un an et demi de travaux de réhabilitation, le barrage du Goéland a été inauguré le 18 décembre dernier. L'ensemble de l'opération a été piloté par la Sodepar, mandataire de la collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon.



La reconstruction de l'ouvrage doit permettre d'améliorer les conditions d'évacuation des crues. Les travaux doivent également et surtout assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau potable de la ville de Saint-Pierre, un mandat de gestion a d'ailleurs d'ores et déjà été signé avec la ville de Saint-Pierre.

Le montant total des travaux, estimé à 5,5 millions d'€, est financé par le Conseil territorial (712 000 € en fonds propres), l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (1,538 million d'€) et le 9e Fonds européen de développement (3,3 millions d'€).

Construit à la fin du XIXe siècle, le barrage a été consolidé et surélevé à 2 reprises en 1933 et 1970. Certains facteurs comme les années et les conditions météorologiques ont fortement contribué à la dégradation de l'édifice devenu si instable qu'un rapport du Cémagref (Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture) et de l'environnement de janvier 2007 avait obligé la préfecture à prendre des mesures de sécurité en évacuant préventivement les habitants de la vallée.

L'objectif en matière d'eau pour les prochaines années consistera en la poursuite du chantier d'extension et de réfection totale du réseau afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée conjointement à celui d'une meilleure mobilisation de la ressource.